



ATELIERS DE FORMATION ET DE COMMUNICATION POUR LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS
DE GESTION DU PARC NATIONAL D'AL HOCEIMA



DU 24 AU 27 MARS 2010



**Rapport des ateliers de communication sur la gestion du Parc
Nationale d'Al Hoceima**

Du 24 au 27 Mars 2010



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
ATELIER I : <i>Plan d'Action Stratégique pour le Goéland d'Audouin</i>	
L'objectif du premier Atelier	4
Ordre du jour.....	4
Principaux points discutés & Synthèse.....	7
ATELIER II : <i>Plan d'Action Stratégique pour le Balbuzard pêcheur</i>	
L'objectif du premier Atelier	8
Ordre du jour.....	8
Principaux points discuté & Synthèse.....	9
ATELIER III : <i>Tourisme Responsable</i>	
L'objectif du troisième Atelier	13
Ordre du jour	13
Présentation de l'ONG Seo BirdLife.....	13
La Charte Européenne du Tourisme Durable.....	15
Parc Naturel de l'Andalousie.....	17
Le tourisme touristique ornithologique : un outil de développement.....	14
Initiative de tourisme responsable en Andalousie.....	15
La capacité d'accueil des milieux naturels.....	20
Le projet D.E.S.T.I.NATIONS.....	22
Le développement rural à travers le tourisme durable.....	24
ATELIER IV : <i>Communication entre les acteurs et le Parc National d'AL Hoceima</i>	
Objectif de Quatrième Atelier	26
Proposition de gestion et de coordination	27
Conclusion & Recommandation « Plan d'action prioritaire »	29
Annexes	
<i>Annexe 1 : la liste des participants.....</i>	<i>32</i>
<i>Annexe 2 : programme des ateliers.....</i>	<i>35</i>
<i>Annexe 3 : la lettre d'invitation.....</i>	<i>40</i>
<i>Annexe 4 : les photos des ateliers.....</i>	<i>41</i>

INTRODUCTION

Dans le cadre du projet Appui à la mise en marche du Parc National d'Al Hoceima, (mis en oeuvre par SEO/BirdLife et financé par l'AECID) et Améliorer la gestion du Parc National d'Al Hoceima, (mis en oeuvre par l'UICN et financé par l'OAPN).

La Direction provinciale des eaux et forêts et en particulier la direction du Parc National en partenariat avec l'UICN et SEO Bird Life ont organisé une série des ateliers ayant pour sujet commun la conservation et l'utilisation durable des ressources au PNAH.

Quatre ateliers ont été réalisés du 24 au 27 Mars 2010, avec les experts et les responsables de la conservation des espèces de la gestion du territoire, pour débattre sur les différents thèmes suivants :

Atelier 1 : *Plan d'Action Stratégique pour le Goéland d'Audouin, animé par Jorge F. Orueta & Ana Trigo (Seo BirdLife)*

Atelier 2 : *Plan d'Action Stratégique pour le Balbuzard pêcheur, animé par Rafel Triay (IME/SOM) & Jorge F. Orueta (Seo BirdLife)*

Atelier 3 : *Tourisme Responsable, Animé par : Arguelles Milagro (junta de andalucia), Javier Gomez Limon (europarc espana) ;*

Atelier 4 : *Communication entre les acteurs et le Parc National d'AL Hoceima, Animé par Alain jeudy.*

L'objectif des deux premiers Ateliers était d'une part discuter et accorder des stratégies de conservation de deux espèces d'oiseaux Goéland d'Audouin et le balbuzard pêcheur rare en Méditerrané.

D'autre part explorer les possibilités d'observation des espèces patrimoniales du PNAH dans le cadre d'un tourisme responsable et respectueux.

Le Troisième atelier avait comme objectif en premier lieu définir le tourisme durable et responsable, et discuter les critères à prendre en compte avant de mettre en place une activité touristique tout en conservant les espèces de faune et de flore, le patrimoine naturel et culturel.

En deuxième lieu « Comment assurer le développement d'un tourisme responsable compatible avec les objectifs de conservation ?)

Le dernier atelier a été consacré à la définition d'un mécanisme de communication (plate forme) entre la Direction du Parc National et les acteurs opérant dans la même zone, afin d'améliorer la gestion et la conservation du site et promouvoir des activités durables.

ATELIER 1: Plan d'action Stratégique pour le Goéland d'Audouin

L'objectif du premier Atelier est :

- Discuter et accorder des stratégies de conservation du Goéland d'Audouin dans le cadre des Plan d'Action Spécifiques.
- Explorer les possibilités d'observation des espèces patrimoniales du PNAH dans le cadre d'un tourisme responsable et respectueux.
- Faciliter un forum de compréhension et discussion pour améliorer les outils de gestion du PNAH et la conservation des espèces clés.

ORDRE DU JOUR :

- Allocution de Mr le Directeur du PNAH ;
- Présentation du projet « Appui à la mise en marche du Parc National d'Al Hoceima mise en œuvre par SEO/ BirdLife et l'UICN Med ;
- Présentation à tour de table des participants ;
- Plan d'Action Stratégique pour la préservation et la conservation du Goéland d'Audouin
- Formulation des objectifs et des buts de PAS.
- Débat de réflexion et de brainstorming ;
- L'identification des activités et la définition des priorités pour les stratégies de gestion.

ETAIENT PRESENTS : (voir la liste des participants en Annexe 1).

La session a été ouverte par un mot de bienvenue et une introduction de Monsieur Ez-zaher, Directeur du Parc National, suivi par une allocution de Monsieur Alain jeudy, expert et représentant de l'UICN Med, qui a présenté le cadre général et les objectifs des ateliers ;

Ensuite l'expert George, représentant de SEO/BirdLife, a exposé ce qui suit :

1. La distribution, l'abondance et l'état des populations de la région
2. Législation et accords internationaux ;
3. Présentation de l'arbre des problèmes menaçant le Goéland d'Audouin
4. Discussion des objectifs et des buts de PAS.

Après une exposition de l'espèce Goéland d'Audouin, sa distribution au niveau mondial, en méditerranée et au niveau de la région du PNAH, M. Jorge F.Orueta a mis en évidence l'état de la population d'Audouin de la région, en signalant la législation et les accords internationaux qui insistent sur la préservation et la protection de cette espèce.

Le Goéland d'Audouin est l'une des plus rares espèces. Il est endémique à la Méditerranée, nichant au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Espagne, aux Baléares, en

Corse, en Italie, en Sardaigne, en Grèce, en Turquie et à Chypre, de préférence dans les rochers et les pentes rocheuses de petites îles. En hiver, ils ont tendance à rejoindre les côtes méridionales et orientales de la Méditerranée.

La population actuelle est estimée à quelque 20.000 couples. Elle est particulièrement menacée car 90% de cette population est concentrée en deux colonies situées en Espagne.

Ensuite l'expert de SEO/ BirdLife a enchaîné son exposé en dévoilant en premier lieu les différents menaces sous forme d'un arbre de problème, qui perturbent l'état de la population d'Audouin dans la zone Méditerranéenne en général et dans le Parc National d'AL Hoceima en particulier :

1. Perte de site de reproduction
2. Perte de site en repos en migration
3. la baisse de succès de reproduction
4. la mortalité des adultes

Et suite à une session de question réponse, une liste des objectifs spécifiques a été dévoilée et était le sujet d'un débat et une discussion entre les différents participants :

1. Maintien de site de reproduction
2. Conservation de site de repos
3. Succès de reproduction maintenu et amélioré
4. Réduction de la mortalité des adultes

Ensuite un brainstorming a été animé par M. jorge autour des objectifs à atteindre à court et à moyen terme pour une conservation et protection de l'espèce d'Audouin en particulier et le Parc National en général.

Les différents objectifs proposés par les intervenants ont été classés selon six thèmes, à savoir :

1. Sensibilisation :

- Sensibilisation et éducation de la population locale en matière de la protection et de la préservation de l'espèce à travers des outils de communication destinés à la population locale du Parc national en particulier et les au grand public en général ;

2. Participation :

- Diagnostic général sur l'espèce Goéland d'Audouin, les colonies, le nombre, le zonage, ... etc ;

- Analyse des parties prenantes pour assurer une collecte des données nécessaire pour les études et les recherches scientifiques dont l'objectif est la conservation et la valorisation d'oiseau;
- Information et responsabilisation des acteurs, amateurs locaux de l'importance de l'espèce et les impliquer dans l'information, la sensibilisation et la conservation.

3. Législation :

- Eliminer la pêche illégale :

La pêche à la dynamite et le chalutage à moins de 80 mètres de profondeur, capture une quantité considérable d'espèce non visées, en causant des dommages aux fonds marins, milieu de vie des poissons, ces actes diminuent le stock marin et causent des déperdition des oiseaux pêcheurs en général et le Goéland d'Audouin en particulier.

- Gardiennage du Parc, Suivi et surveillance :

Limitation des zones où se trouvent le Goéland, et faire une surveillance rigide.

4. Valorisation :

La mise en valeur de cette espèce, d'une part dans la conservation et la protection de la nature et d'autre par pour l'exploitation touristique responsable, à travers :

- L'exploitation potentielle de l'espèce ;
- La formation des guides en matière de l'importance de Goéland d'Audouin ;
- L'aménagement des sites pour l'observation.

5. Gestion :

- Etude d'impact des projets touristique

L'application des études d'impact sur les grands projets, et surtout celui de Cala Iris qui se trouve à la limite occidentale du Parc National sont devenues une nécessité et une obligation vue les protocoles nationaux et internationaux de la protection de la nature et le développement durable.

6. Suivi :

- Création d'un comité de suivi :

Création d'un comité scientifique des chercheurs scientifiques et des amateurs est très importante pour le suivi technique et la valorisation de cette espèce.

PRINCIPAUX POINTS DISCUTES & SYNTHÈSE

Suite à une discussion entre les différents intervenants, une série des activités provisoire a été programmée :

- **Association ASVT :**
 - Organisation d'un Atelier de formation, et de communication sur l'espèce Goéland d'Audouin au niveau du siège de l'Association ASVT ;
 - Mise en place d'une plate forme de suivi étude sur l'espèce.
- **AGIR & GEOD :**
 - La collecte des informations et des données et conception de SIG (le zonage et le déplacement d'oiseau AGIR et GEOD).
- **AGIR**
 - Analyse de partie prenante aux profits des différentes associations active dans le Parc National.
- **D'autres activités :**
 - Zonage avec les pêcheurs ;
 - Sentier à baliser ;

ATELIER II : Plan d'action Stratégique pour le Balbuzard pêcheur

L'OBJECTIF DU DEUXIEME ATELIER :

- Discuter et accorder des stratégies de conservation du Balbuzard pêcheur dans le cadre des Plan d'Action Spécifiques.
- Explorer les possibilités d'observation des espèces patrimoniales du PNAH dans le cadre d'un tourisme responsable et respectueux.
- Faciliter un forum de compréhension et discussion pour améliorer les outils de gestion du PNAH et la conservation des espèces clés.

ORDRE DU JOUR :

- Plan d'Action Stratégique pour la préservation et la conservation du Balbuzard pêcheur (*animé par M. Rafel Triay (IME/SOM)*)
- Formulation des objectifs et des buts de PAS (*& Jorge F. Orueta (Seo BirdLife)*);
- Débat de réflexion et de brainstorming ;

ETAIENT PRESENTS : (voir la liste des participants en Annexe 1).

L'expert Rafel Triay, représentant de l'Institut Menorquin d'Etude/SOM, a exposé ce qui suit :

1. La distribution des populations au niveau mondial et au niveau de la Méditerranée,
2. L'abondance et l'état des populations au niveau de la Méditerranée et la situation en Espagne, qui est très fragile
3. Suivi et études sur la population ;
4. Présentation des problèmes menaçant le Balbuzard pêcheur
5. Discussion des objectifs et des buts de PAS.

L'expert Rafael Triay a présenté un aperçu sur l'espèce Balbuzard pêcheur, sa distribution au niveau mondial, et en méditerranée.

La situation actuelle du Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) dans le bassin méditerranéen est défavorable.

Les populations sont peu nombreuses, isolées et de faible effectif. L'espèce a disparu de l'Espagne continentale après 1981 et seules deux populations reproductrices subsistent toujours aux Canaries et aux Baléares, comptant chacune 15 à 20 couples. Malgré des conditions de reproduction propices et le passage annuel d'individus en migration, l'espèce n'a pas pu recoloniser la région.

Un programme de réintroduction a donc été lancé en 2003 en Andalousie (sud-ouest de l'Espagne) afin d'accélérer le retour du balbuzard.

Suite à l'état et la situation de la population du balbuzard, qui demande un suivi permanent et des études scientifiques pour protéger cette espèce qui est en phase de disparition, l'expert a expliqué l'approche du travail, de suivi et étude sur cette espèce selon les étapes suivantes :

- Suivi de la reproduction ;
- Marquage des jeunes populations ;
- Supervision et analyse des causes de mortalité ;
- Dispersion des juvéniles ;
- Etudes sur l'accumulation des pesticides et des métaux ;
- Etude sur l'utilisation des habitats ;
- Suivi de l'évolution de l'espèce.

Ensuite il a continué son exposé en divulguant les différentes menaces qui ont perturbé la population du Balbuzard et aggravé la situation de la population de cette espèce :

- Les poteaux de l'électricité ;
- Dérangement au niveau des zones de nidification (excursion, séances de photographie) ;
- Interaction avec d'autres espèces ;
- Contamination ;

En 2006, l'espèce du Balbuzard a été déclarée en Espagne comme une espèce vulnérable dans la liste rouge à protéger ;

A partir de 2007, un plan de conservation de cette espèce a été élaboré et mis en application. Le plan est articulé sur :

- Changer et/ou éliminer les poteaux de l'électrification qui cause de mortalité des adultes
- Minimiser les interactions avec d'autres espèces ;
- Conservation des habitats de l'alimentation et de reproduction ;
- Eviter et empêcher les menaces en période de reproduction ;
- Eliminer les persécutions directes ;
- Augmentation de la productivité.

PRINCIPAUX POINTS DISCUTES & SYNTHÈSE:

- *La collecte des données sur l'espèce de Balbuzard au niveau de l'Espagne a commencé depuis 1950, et en ce qui concerne le suivi de l'espèce et l'analyse des données a débuté en 1980.*
- *Le parc présente un intérêt ornithologique particulier : 69 espèces d'oiseaux y sont dénombrées, dont spécifiquement une des plus grandes concentrations mondiales de Balbuzard pêcheur. C'est pour cette raison que les études et le suivi technique*

scientifique sur cette espèce au niveau du Parc sont devenus primordiaux.

- *Selon les acteurs associatifs travaillant dans la zone d'AL Hoceima, les différentes menaces qui perturbent la population du Balbuzard au niveau de l'Espagne, sont semblables à celle existantes au niveau du Parc Nationale d'Al Hoceima.*
- *Pour mieux s'assurer sur l'effet de l'électrification sur la mort des adultes Balbuzard, une coordination et communication entre les différents acteurs observateurs des oiseaux s'avèrent nécessaire et primordiale.*
- *Une nécessité d'intégration des données de positionnement des poteaux de l'électrification dans le Système d'Information Géographique (SIG), mené par l'UICN en cette période dans la zone du Parc National d'Al Hoceima.*
- *Une concertation et échange d'expertise entre les observateurs chercheurs au niveau d'Al Hoceima avec l'équipe scientifique espagnole s'avèrent nécessaire pour la collecte et l'analyse des données dans le but de conservation et de protection de Balbuzard et de la gestion durable du Parc.*

A la fin de la journée, une session de brainstorming a été animé par l'expert Jore SEO/BirdLife, qui avait pour objectif, d'une part de déceler les contraintes qui menacent et qui perturbent la population du Balbuzard au niveau du Parc National d'Al Hoceima, et pour d'autre part discuter les objectifs à atteindre à court et à moyen terme pour la conservation et la protection de l'espèce.

Les différentes menaces proposées au cours de la discussion qui troublent l'état de la population du Balbuzard au niveau du PNAH ont été classés selon les thèmes suivants:

1. Dérangeement

- Technique de pêche illégale ;

La pêche à la dynamite est un sérieux problème a des effets dévastateurs sur la faune et la flore marine, en plus de chalutage sur des profondeur très faible sont des fléaux pour les écosystèmes marins qui tue tout sans distinction».

Le bilan des ces actions humaines est déplorable, l'homme met en danger, en plus d'y déverser ses déchets, il surexploite la vie qu'elle abrite, la salit et l'appauvrit.

Ce genre de dérangeement, influence directement par le bruit et indirectement par l'appauvrissement du stock marin sur la population de Balbuzard.

- Effet chercheur

Surtout les acteurs observateurs non qualifié et non expérimenté qui tentent à suivre l'évolution des balbuzards sans aucune approche scientifique.

2. Urbanisation :

- Extension urbaine

Urbanisation anarchique est l'un de fléau qui touche la province d'Al Hoceima,

- Tourisme balnéaire ;

Les grands projets touristiques balnéaires qui sont entrain de s'installer à la limite occidentale du Parc National, (exemple de projet au niveau de Cala Iris)

3. Changement climatique :

D'une part le réchauffement climatique contribue à la disparition des espèces d'oiseaux, d'autre part le changement du climat peut aussi perturber l'action de se nicher, la période de reproduction, d'où le changement de climat peut profondément modifier leur habitat et leur accès à la nourriture et conduire même) l'extinction de ces espèces.

En guise de conclusion, une série des idées pour remédier cette situation, ont été proposées et classées en huit objectifs :

1- Coordination :

- Instauration d'un comité de suivi et de contrôle pour la protection de l'espèce ;
- Développement d'un système de gestion à travers le renforcement du contrôle et de suivi et de communication entre les différents acteurs travaillant sur cette espèce;

2- Eco-développement :

- Formation des guides envers l'écotourisme, (importance, l'utilité et le cycle de vie de l'espèce, ... etc)
- La valorisation éco touristique de l'espèce.

3- Sensibilisation :

- Sensibilisation et éducation envers la protection et la conservation de l'espèce.

4- Aménagement urbanisation :

En concertation avec les communes rurales qui se trouvent au Parc National, sensibiliser les élus en matière de l'importance à protéger les zones nichées par les Balbuzards, afin de :

- Limiter l'urbanisation à l'entour des nids ; et
- Interdire les constructions dans les zones sensibles

5- Zonage :

- Délimitation des nids par voie terrestre : la recherche, le suivi et les études scientifique sur les oiseaux doit être faite par voie terrestre, en respectant une distance minimale de 100m.

6- Gardiennage :

- Renforcer le contrôle et le gardiennage des zones nichées par les balbuzards ;
- Mobiliser les différents acteurs dans le gardiennage ¹ ;

7- Gestion

- Aménagement des nids artificiels ;
- Gestion des déchets au niveau des communes, oueds, villages dans le PANH ;

8- Suivi Scientifique :

- Suivre la population
- Suivi des lignes électriques
- Suivi scientifique régulier de l'état de reproduction et distribution du Balbuzard

INTERROGATIONS :

- *Comment appuyer la direction du Parc National d'Al Hoceima à coordonner et à adopter une approche du travail, d'étude et suivi de l'espèce de Balbuzard ?*
- *Comment profiter de l'expérience de l'Espagne en matière d'étude et recherche sur le Balbuzard pêcheur ?*
- *Y a-t-il des études de suivi sur l'espèce Balbuzard dans le Parc National d'AL Hoceima, si oui, faites par qui, quand, et comment ?*

¹ Un outil de communication sur la conservation et la protection du Balbuzard est en cours de réalisation par l'ONG SEO Bird Life, en partenariat avec l'Association ASVT.

ATELIER III : TOURISME RESPONSABLE : PLANIFICATION STRATEGIQUE

L'OBJECTIF DU TROISIEME ATELIER :

- Discuter la notion de tourisme responsable et son approche stratégique, les critères à prendre en compte avant de mettre en place une activité touristique en prenant en compte la conservation des espèces de faune et de flore, le patrimoine naturel et culturel ou les paysages.
- Promouvoir le rôle du PNAH dans sa multiple responsabilité de protéger les valeurs naturelles et de promouvoir à travers un tourisme responsable une jouissance du patrimoine naturel et une utilisation durable des ressources au profit des populations locales.
- Appuyer les secteurs émergents pour assurer le développement d'un tourisme responsable compatible avec les objectifs de conservation.

ETAIENT PRESENTS : (voir la liste des participants en annexe 1)

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de SEO / Bird Life (*animé par Mr Jorge J. ORUETA de SEO / Bird Life*)
- Le tourisme ornithologique : un outil de développement cas de l'Espagne et du Maroc (*animé par Mr Jorge J. ORUETA de SEO / Bird Life*)
- Initiative de tourisme responsable en Andalousie par (*Mme Hilagros ARGRÜELLES de CMA Andalousie*)
- Le développement rural à travers le tourisme durable par (*Melle Yesica RUIZ de ACTLC*)
- Le projet D.E.S.T.I.NATIONS par (*Mr Mohamed MENIOUI de l'Institut Scientifique à Rabat*)
- La capacité de charge et d'accueil des milieux naturels pour une utilisation touristique par (*Mr Javier GOMEZ-LIMON de EUROPARC-Espagne*)

PRESENTATION DE SEO/BIRD LIFE

L'expert *Jorge J. ORUETA*, représentant de *SEO / Bird Life*, a donné un aperçu sur l'organisme de SEO/Bird Life.

Cette organisation a comme principaux objectifs :

- La sauvegarde des espèces
- La protection des espaces
- La conservation des habitats
- L'appui au gens (acteurs)

LE TOURISME ORNITHOLOGIQUE : UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT :

L'expert a publié quelques données sur les potentialités pour le tourisme ornithologique pour l'Espagne et pour le Maroc.

Le Maroc est une destination privilégiée du tourisme de nature, grâce à ses vastes espaces naturels non urbanisés et à sa position de proximité de l'Europe, il existe 160 SIB (sites d'intérêt biologique) pour 1.080.000 hectares (environ 1,4% du territoire).

Il existe également des espèces importantes à protéger comme :

- L'ibis chauve : 110 couples (plus grande population du monde)
- Le rougequeue de Moussier (espèce endémique)
- L'alouette leucophère (espèce désertique)
- Le balbuzard pêcheur
- Le goéland d'Audouin

Au Maroc il y a un réel intérêt pour les oiseaux, en témoigne le nombre élevé de résultats lorsque l'on recherche des activités ornithologiques au Maroc sur Google :

« Birdwatching in Morocco » : 22.500 résultats

« Bird Watching in Morocco » : 76.900 résultats

Des sites spécifiques pour l'échange d'informations: www.gosouth.com plus douzaines de blogs sur le sujet.

PRINCIPAUX POINTS DISCUTES & SYNTHÈSE:

Le type de tourisme ornithologique qui se trouve au sud du Maroc à été évoqué : Les touristes sont complètement autonomes : Caravanes de touristes, ce genre de tourisme n'engendre aucun développement local, même parfois, il a des effets négatifs.

Le problème soulevé est d'avoir le même tourisme dans la zone d'Al Hoceima. Les suggestions sont donc de développer des structures attirantes et d'appliquer des réglementations spécifiques sur les lieux, exemple :

- *interdiction ou zonage pour le camping sauvage ;*
- *Application de la loi ;*
- *Sensibilisation et mobilisation de tous les acteurs intervenant dans le secteur touristique.*

L'enjeu principal est l'utilisation durable des ressources naturelle dans les sites protégés, à travers la protection et la conservation des oiseaux comme une bonne ressource touristique pour un développement économique durable.

Le tourisme ornithologique constitue un attrait non négligeable pour une destination nature, il participe efficacement à la protection des oiseaux et de leur habitat.

Cas d'une espèce marine :

Le mérrou d'Al-hoceima est une espèce qui a pratiquement disparu à cause de :

- *La pêche sous-marine pratiquée par des étrangers (surtout qui viennent de Mellilia), la plupart du temps en collaboration avec des pêcheurs locaux,*
- *L'utilisation de la dynamite (surtout utilisée par les locaux), dont les conséquences sont catastrophiques à tous les niveaux (environnement, social, économique).*

INITIATIVE DE TOURISME RESPONSABLE EN ANDALOUSIE

La région de l'Andalousie comporte 153 espaces protégés, sur une superficie de 1.694.842 ha, environ 19,35% de la superficie de la région. Ainsi que la zone contient 195 Sites d'Intérêt Biologique (2,5 millions ha).

Ces espaces sont considérés d'une part comme un outil pour concilier protection et développement, et un support d'activités et de promotion et d'autre part comme une mosaïque de milieu et de paysages, ceux-ci dit que les espaces protégés sont des destinations touristiques attractives.

Pour ces raisons la région de l'Andalousie a adopté deux initiatives sont :

1. La charte européenne de tourisme durable dans les espaces protégés
2. La marque « Parc naturel d'Andalousie »

LA CHARTE EUROPEENNE DU TOURISME DURABLE

La Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés (**CETD**) a été impulsée par EUROPARC (fédération des Parcs et espaces protégés d'Europe) afin de promouvoir un tourisme mieux diffus au niveau du territoire et plus intégré au niveau de l'économie, du social et de l'environnement.

Objectifs fondamentaux de la CETD :

- Accroître l'intérêt et le soutien pour les espaces protégés en tant que partie fondamentale de notre patrimoine qui doit être préservé et apprécié par les générations présentes et futures.
- Développer et gérer le tourisme dans les espaces protégés de manière durable, en prenant en compte les besoins de l'environnement, des habitants, des entreprises locales et des touristes.

Les principes de la CETD :

1. Impliquer tous ceux qui participent directement au développement et à la gestion du tourisme dans l'espace protégé.
2. Préparer et mettre en oeuvre une stratégie de tourisme durable et un programme d'action pour l'espace protégé.
3. Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de l'espace protégé, pour le tourisme, et protéger ce patrimoine d'un développement touristique excessif.
4. Proposer à tous les visiteurs une offre touristique de grande qualité pour tous les aspects de leur visite.
5. Communiquer de manière effective auprès des visiteurs au sujet des qualités spécifiques de la région.
6. Promouvoir des produits touristiques spécifiques qui offrent la découverte et une bonne compréhension du paysage.
7. Accroître la connaissance des espaces protégés et des questions de durabilité parmi tous ceux qui sont impliqués dans le tourisme.
8. S'assurer que le tourisme soutient et ne réduit pas la qualité de vie des habitants.
9. Accroître les bénéfices de l'économie locale dus au tourisme.
10. Contrôler et influencer les flux des touristes afin de réduire les impacts négatifs.

La Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD) se décline en 3 volets :

VOLET I : Adhésion des espaces protégés (pour une période de moins de 5 ans)

- Une adhésion **volontaire**
- Travailler en **partenariat** avec les différents acteurs
- Définir la **stratégie** du tourisme durable dans un territoire
- Mettre en oeuvre un **plan** d'action évalué tous les 5 ans
- Développer des **produits** de qualité basés sur les spécificités
- Maîtriser la **fréquentation**
- Favoriser le **développement** local au service de la population
- **Sensibiliser** le grand public au tourisme durable

Avantages de la Charte pour l'espace protégé.

Fondamentalement, les parcs et les espaces protégés qui remplissent les conditions de la Charte bénéficieront des avantages économiques, sociaux et environnementaux liés à la bonne gestion du tourisme durable

VOLET II : Adhésion des entreprises touristiques (une période de moins de 3 ans)

- Renforcer l'implication des entreprises locales qui travaillent avec les responsables de l'espace protégé en leur proposant de recevoir une **distinction** en tant que signataire de la Charte.
- Cette démarche implique la prise en compte de **l'environnement** et du **développement durable** dans la gestion de l'entreprise.
- L'entreprise locale s'implique aussi au niveau de la **réflexion** et de l'application des principes de développement touristique durable, en **partenariat** avec l'espace protégé.

La Charte offre les **AVANTAGES** suivants à l'entreprise signataire :

- D'être distinguée au niveau européen.
- De développer de nouvelles opportunités commerciales.
- De renforcer la qualité de son offre touristique.
- De rationaliser ses charges.

VOLET III : Adhésion des organisateurs de voyages (une période de moins d'1 an)

La procédure de renouvellement à l'adhésion de la Charte implique l'élaboration d'une **nouvelle stratégie** pour les cinq ans à venir ainsi qu'un **programme d'actions**.

Le renouvellement de l'adhésion à la CETD sera accepté à condition que des progrès significatifs aient pu être observés au cours des cinq dernières années.

PARC NATUREL DE L'ANDALOUSIE :

La marque PNA est un élément distinctif de LA QUALITÉ qui est attribué par le Ministère Régional de l'Environnement de l'Andalousie à tous ces produits artisanaux et naturels, ainsi que des services dans le domaine des PARCS NATURELS DE L'ANDALOUSIE et ses zones d'influence.

Partager avec la population et les entreprises installées sur le territoire des parcs les bénéfices de la valorisation du territoire à travers du renforcement de son identité et du support aux entreprises qui respectent les principes du développement durable.

- Offrir au visiteur et au grand public des produits et services différenciés, associés aux valeurs environnementales des parcs, qui renforcent l'image de services de qualité et de produits naturels et artisanaux authentiques.

RÉGLEMENTATION:

Ordonnance du Ministère régional de l'environnement de l'Andalousie (conseil de l'environnement) 15/12/2004. (Publiée dans le bulletin régional : 19/2005, 28 JANVIER)

SECTEURS LIÉS À LA MARQUE

- Produit naturel (agroalimentaire)
- Produit artisanal (à utiliser et consommer)
- Tourisme de nature

BÉNÉFICES

- Ce distinctif est un outil de promotion du développement économique durable dans les espaces naturels de l'Andalousie.
- La marque favorise la préservation du territoire au même temps que l'utilisation des ressources et l'amélioration du niveau et qualité de vie de sa population.
- La marque est une garantie pour les consommateurs en termes de sécurité de l'origine et de la qualité des produits, c'est à dire, les produits son naturels, artisanaux et authentiques.

PROCÉDURE DE MARQUAGE

1- Validation:

La Certification de conformité d'un produit ou service par rapport aux normes d'application sera issue para une institution de certification des produits accréditée par ENAC ou des institutions européennes équivalentes.

2- Demande:

Après avoir reçu le Certificat, on demande la Convention d'utilisation de la marque en remplissant le formulaire officiel.

3- Attribution de la Licence d'utilisation de la marque:

Le Directeur Générale de Durabilité dans le Réseau des Espaces Naturels édicte une décision dans le délai d'un mois. Les concessions doivent être inscrites dans le Registre établi dans l'article 10 de l'Ordonnance de la marque.

4- Validité de l'Autorisation:

3 ans, renouvelable par des périodes égales dans la mesure où il n'a pas eu de révocation pendant la période précédente et le Certificat s'est renouvelé. 18 mois après un audit de suivi est organisé.

Renouvellement de l'Autorisation:

Avant de finir la vigueur de l'autorisation d'utilisation de la marque, il faut demander par écrit le renouvellement de la même en accompagnant une copie authentifiée du Certificat renouvelé.

5- Plaque et diplôme :

6- Les frais :

- Procédure de validation et marquage ou renouvellement: 00,00 €
- Audit initial: 316 € (Plus TVA)
- Audit de suivi: 158,00 € (Plus TVA)
- Audit de renouvellement : 158,00 € (Plus TVA)
- Audit extraordinaire: 158,00 € (Plus TVA)

ACTEURS CONCERNÉS

- **FASEPAN** : Fédération d'Associations d'Entreprises Bénéficiaires de la marque Parc Naturel de l'Andalousie.
- **AGROPAN** : Association d'Entreprises Agroalimentaires marque Parc Naturel de l'Andalousie.
- **ASARPAN** : Association d'Artisans Marque Parc Naturel de l'Andalousie.
- **PANTUR** : Association Tourisme de Nature Marque Parc Naturel de l'Andalousie.

D'AUTRES ACTEURS CONCERNÉS

- Un organisme de certification
- Un comité de consultation
 - Représentants des Ministères concernés
 - Entreprises publiques
 - Associations pour le Développement Rural et d'autres organismes
 - Sectoriels : prestataires de services (artisans), écologistes, etc.
- Des conseillers externes

Équipe composée par 5 personnes qui prêtent leurs services gratuitement aux entreprises.

PRINCIPAUX POINTS DISCUTES & SYNTHÈSE:***L'ANDALOUSIE: UNE RÉGION DE RÉFÉRENCE POUR LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE:***

- 75 espaces naturels signataires de la CETD en Europe, dont 28 sont espagnols et 16 de l'Andalousie (21%).
- 190 entreprises signataires de la CETD en Europe, dont 95 sont espagnoles et 77 de l'Andalousie

Puisque l'Andalousie est une région de référence pour la charte Européenne du tourisme durable,

La coopération entre le Maroc et la région d'Andalousie a toujours été très importante. Plusieurs thèmes interpellent les deux parties et suscitent leur intérêt. Tel est le cas de la pêche, des phénomènes migratoires, des volets commerciaux et agricoles. Et tout différend qui pourrait naître d'une divergence d'opinions sur ces sujets pourrait être résolu par une bonne collaboration et une étroite coopération. Ce-ci vient de l'histoire et le patrimoine communs, et aussi à de la proximité géographique.

Peut on considérer cette charte comme un modèle adéquat pour le Parc National d'Al Hoceima, si oui comment Peut on l'adopter et l'adapter?

Des recommandations sur une charte du Parc national d'Al Hoceima ont été débattues et une proposition par l'UICN de réinviter une autre fois l'experte Hilagros ARGUELLES de CMA Andalousie d'une part pour :

- *Plus de détaille et d'explication sur la démarche et la procédure de l'implantation de la charte.*
- *Plus de documentations concernant la charte de la marque du Parc National : (Charte de la marque pour chaque produit / service, Convention d'Utilisation de la Marque, Charte Graphique de la Marque. Et d'arrêter l'utilisation du label du Parc dans les produits et les services², ... etc)*

L'objectif est également d'amener tous les acteurs intervenant dans le Parc National à apporter leur pierre à l'édifice dans l'élaboration d'une Chart, pour ce un premier brouillon de charte sera fait par l'UICN et présenter à la Direction du parc national d'Al Hoceima pour discussion et validation.

² Création d'un site web sur le Parc National sans prévenir la Direction du Parc, l'utilisation de différent type de panneaux de signalisation dans le Parc National

LA CAPACITE DE CHARGE ET D'ACCUEIL DES MILIEUX NATURELS POUR UNE UTILISATION TOURISTIQUE

Par Mr Javier GOMEZ-LIMON de EUROPARC-Espagne

Introduction

Les espaces protégés reçoivent beaucoup de visites, mais seulement 15% des parcs espagnols se sont organisés pour le tourisme.

Augmentation de l'affluence de visiteurs dans les espaces naturels protégés, provoque de sérieux problèmes de gestion pour les responsables de ces espaces :

- Impacts sur les ressources naturelles et culturelles
- Impacts sur la culture de la population locale
- Insatisfaction des visiteurs
- Problèmes de planification pour l'utilisation de l'espace entre les différents usagers
- Manques de coordination et ignorance du secteur touristique qui opère dans l'espace protégé.

Il faut donc élaborer une planification pour l'utilisation publique grâce à la démarche suivante :

- Diagnostic de la situation de l'ENP (inventaire et évaluation de ressources, analyse de l'offre et de la demande, etc....)
- Information scientifique et mise à jour
- Participation de tous les personnes intéressées (population locale, chefs d'entreprise, groupes de touristes, fédérations de montagne, etc.)
- Aménagement et règlement des utilisations et activités : selon les caractéristiques du territoire (fragilité), impacts (réels et potentiels) et nécessités des utilisateurs.
- Cadre conceptuel.

Pour effectuer l'évaluation préparatoire des impacts réels et potentiels, il est intéressant d'étudier la « Capacité de charge » ou « Capacité d'accueil » : la capacité de charge et d'accueil d'un espace naturel est le niveau maximum de visiteurs pour un minimum d'impacts écologiques et un maximum de satisfaction des visiteurs.

En Intégrant des trois composantes que fournit son application pratique:

- **Capacité d'accueil physique**
- **Capacité d'accueil écologique**
- **Capacité d'accueil psychologique ou social**

Selon le type des activités et l'intensité touristique avec laquelle il est effectué varieront la gravité de l'impact.

Les différents impacts étudiés sont, les impacts sur : le sol, la végétation, la faune et sur l'eau.

Selon les recherches menées en Espagne les recommandations générales retenues pour une stratégie limitant les impacts sont :

- S'informer sur les restrictions et les statuts de protection avant toutes actions
- Reconnaissance du territoire avant tous travaux (une nouvelle route, par exemple)
- Réduire au maximum les groupes pour les activités
- Eviter tous contacts avec la faune sauvage
- Faire un suivi continu des impacts des activités.

PRINCIPAUX POINTS DISCUTES & SYNTHÈSE:

- *La question des sentiers et de leur utilisation ou aménagement a été évoquée. Le cas particulier du chemin carrossable du PNAH traversant une forêt endémique a fait l'objet d'un débat. Il s'agit en effet de respecter le milieu naturel, mais également de faciliter l'accès en cas de problème (pour les pompiers en cas d'incendie par exemple). La solution pourrait être d'interdire de s'arrêter sur cette route (seulement pour le passage) et de limiter la vitesse.*
- *Enfin, l'utilité des systèmes d'information géographique (SIG) a été mise en avant, notamment pour le partage des informations sur le PNAH et la communication entre les différents acteurs. L'importance de la formation des acteurs à cette discipline a été soulignée.*

Différentes interrogations, on peut poser :

- 1- *Est-ce que la zone du Parc National d'Al Hoceima est caractérisée par une forte affluence touristique (visiteurs) ?*
- 2- *Y a-t-il des études sur l'histoire et la culture de la population locale du parc ?*
- 3- *Les touristes ayant visiter le parc sont ils satisfait ou non ?*
- 4- *Quelle est la capacité de charge ou d'accueil du Parc National d'Al Hoceima ?*

LE PROJET D.E.S.T.I.NATIONS

Par Mr Mohamed MENIOUI de l'Institut Scientifique à Rabat

- Ce projet est né des préoccupations concernant le Maroc, du modèle touristique dépassé et des menaces sur l'environnement. L'objectif est de promouvoir la planification et la gestion du tourisme durable dans les zones côtières du Sud méditerranéen

Moyennant:

- des outils d'aide à la décision
- des directives à l'intention des promoteurs touristiques
- le renforcement des capacités
- la sensibilisation au tourisme durable

Activités

Tâche 1: Evaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme (ECAT) + Stratégie de développement du tourisme dans les zones du projet

Tâche 2: Directives pour les investissements durables

Tâche 3: Projets de démonstration

Tâche 4: Implication des collectivités locales et renforcement des capacités

Tâche 5: Communication et diffusion des résultats du projet

Tâche 6: Gestion et coordination des activités du projet

Plusieurs publications sont à la disposition des acteurs sur Internet à l'adresse suivante :

www.pap/car.org

1. Rapport de l'atelier de lancement du projet
2. Premier rapport d'avancement
3. Rapport de la structure pilote choisie pour l'application de l'Ecolabel
4. Deuxième rapport d'avancement
5. Analyse environnementale initiale de la structure choisie
6. Rapport du stage de formation aux outils de tourisme durable pour le secteur public (ECAT)
7. Rapport intérimaire
8. Analyse de la zone du projet
9. Définition d'indicateurs de développement durable pour la zone pilote
10. Rapport de l'atelier sur les scénarii
11. Rapport sur les scénarii alternatifs pour la zone du projet
12. Document contenant une politique environnementale et un programme de la structure pilote choisie
13. Rapport de stage de formation sur l'application d'outils environnementaux pour un tourisme durable
14. Troisième rapport d'avancement
15. Rapport de l'atelier pour la définition de la stratégie
16. Stratégie intégrée pour un tourisme durable dans la zone pilote
17. Rapport de l'atelier final du projet
18. Rapport final de certification Ecolabel
19. Rapport final du projet

PRINCIPAUX POINTS DISCUTES & SYNTHÈSE:

Le projet DESTINATION s'inscrit dans la politique de gestion intégrée des zones côtière (GIZC), qui suppose de nombreuses mesures dont les plus importantes peuvent s'appuyer sur l'INDH et la stratégie pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, à travers :

- *L'élaboration d'une stratégie de développement du littoral et de ses ressources ;*
- *La valorisation des ressources biologiques et paysagères côtières et marines ;*
- *La préservation de l'environnement côtier et marin ;*
- *La mise en place d'instrument juridiques et institutionnels spécifiques.*

D'où l'intérêt de faire de la zone côtière méditerranéenne un levier durable du développement économique et social, à travers :

La concertation, la communication et la constitution d'un comité de suivi composé des différents acteurs de développement : les administrations, les autorités, les élus et les associations, afin d'appliquer les lois et les règlements nationaux en termes d'environnement et patrimoine archéologique ainsi que les conventions et protocoles internationaux relatifs aux projets touristiques dans des forêts au bord du littoral (GIZC).

des projets touristiques intégrés fondés sur le développement durable et respectant l'environnement, l'histoire et la culture de la région.

INTERROGATIONS :

Est-ce que la province d'Al Hoceima et la commune de Béni boufrah ont tenu compte les directives et les recommandations du projet DESTINATION pour les appliquer sur le grand projet touristique de Cala Iris ?

LE DEVELOPPEMENT RURAL A TRAVERS LE TOURISME DURABLE

Par Melle Yesica RUIZ de ACTLC

Au cours de cette intervention, un ensemble des définitions ont été abordé pour clarifier les notions et donner beaucoup plus d'importance aux sens des concepts.

Développement rural :

Développement socio-économique de la population du milieu rural pour la lutte contre la pauvreté au bénéfice des collectifs les plus défavorisés.

Offrir des alternatives complémentaires (non de substitution) aux activités productives traditionnelles, favorisant les systèmes de production et commercialisation soutenables et l'appui aux petits producteurs locaux.

Développement soutenable :

Satisfaire les nécessités des générations actuelles sans mettre en danger la satisfaction des nécessités des générations futures.

Développement local :

Développement socio-économique en bénéfice à la population locale du et sa zone d'influence.

Ecotourisme

Toute forme de développement, équipement ou activité touristique qui respecte et préserve **à long terme** les ressources naturelles, culturelles et sociales qui contribuent de manière positive et équitable au **développement économique et à la plénitude des individus** qui vivent, travaillent ou effectuent un séjour dans les espaces protégés, « *la Charte Européenne du Tourisme Soutenable dans les Espaces Protégés* »

L'éco-tourisme est donc une activité économique complémentaire pour les populations rurales, a un effet multiplicateur sur le tourisme et contribue à la revalorisation et la préservation des ressources du territoire concerné.

Pour que le tourisme soit plus utile que coûteux, il faut qu'il soit :

- Economiquement efficace (économiquement faisable)
- Environnementalement intégré (écologiquement respectable)
- Socialement juste (socialement acceptable)

Les conditions de viabilité (vision future partagée) sont donc les suivantes :

- Implication réelle des acteurs (publics et privés : gouvernance)
- Acceptation du projet par les acteurs affectés
- Respect de l'environnement

PRINCIPAUX POINTS DISCUTES & SYNTHÈSE:

- *La formation de professionnels du tourisme parmi les acteurs locaux a été évoquée comme une action prioritaire pour le bon fonctionnement du tourisme dans le PNAH.*
- *Les problèmes des gîtes existants dans le PNAH ont également fait l'objet de débat : aménagement des Gîtes sans tenir en compte de la concurrence, manque de communication sur l'offre, etc.*

ATELIER IV : COMMUNICATION ENTRE LES ACTEURS ET LA DIRECTION DU PNAH

Objectif de Quatrième Atelier (Animé par Dr. Alain Jeudy) :

- Définir le mécanisme de communication entre les acteurs et la Direction du PNAH afin d'améliorer la gestion et la conservation du site et de promouvoir des activités durables.
- Sur la base des discussions, adopter un accord sur le mécanisme de communication obligatoire pour tous les acteurs.

Introduction

Cette journée a été consacrée à la communication entre les acteurs et la direction du Parc National d'Al Hoceima, dont l'objectif est de créer une plate forme pour une meilleure gestion du PNAH.

Au cours de la discussion entre les différents intervenant, un ensemble des sujets ont été abordé :

- La direction du parc National est à la disposition de tous les acteurs souhaitant s'investir pour la coordination.
- Le réseau des associations du PNAH existant (RODPAL) ne peut pas remplir le rôle de la coordination, dans la mesure où il ne peut pas intégrer tous les acteurs (les coopératives, par exemple), et d'un côté il ne représente pas toutes les associations travaillant dans le Parc.
- L'utilisation de logo du Parc National d'Al Hoceima est soumise à des conditions et ne peut donc pas être utilisée sans autorisation préalable.
- Un bureau sera mis au sein de la direction du parc. La volonté de l'Etat est de valoriser cet espace à travers une équipe constituée par des représentant détacher de chaque ONG et administration concernée pour renforcer l'équipe du parc.
- Un coordinateur local de l'UICN a également été désigné et présenté aux participants des ateliers.

PROPOSITIONS & RECOMMANDATIONS :

Organisationnelles :

- Réaliser un diagnostic participatif pour prendre en considération les différentes potentialités de tous les acteurs³.
- Etablir un plan de communication et de stratégie.
- Renforcer le réseau qui existe (RODPAL) et intégrer le maximum d'acteurs.
- Tous les acteurs du PNAH doivent s'enregistrer auprès de la direction du parc et prendre un engagement commun avec cette direction ;
- L'UICN s'engage à présenter une Charte provisoire qui sera discutée et signée pour 2 ans (2011 – 2012).
- La création d'un comité des ONG et des associations du parc a été suggérée afin de résoudre certains conflits (surtout dus à des problèmes relationnels) et de s'unir dans un même objectif⁴.
- La création d'un conseil scientifique traitant des différents aspects socio-économique et environnemental, composé de :
 - Un écologiste marine: Mineoui, de l'Institut scientifique de Rabat
 - Socio économiste
 - Archéologue : Mr. JETTARI Mouhamed
 - Géologue: Dr. Azzouz Omar, Directeur de l'Ecole Nationale de Science Appliquée d'Al-Hociema ;
 - Gestion Intégrée de Zones Côtières (GIZC) : Pr. SBAI de Rabat
 - Ornithologue :
- Mise à la disposition de la Direction du Parc une commission d'appui (représentant de l'UICN, de MPDL et de ACTLC et celui de Seo Bird Life) ;
- Mettre en place un Conseil Administratif réunissant toutes les administrations concernées (Délégation de la pêche, de tourisme,...etc). Il serait chapoté par la direction du PNAH.
- La mise en place de toutes ces structure pour le Parc National afin d'avoir des groupes thématiques pour la prise de décision, et d'avoir aussi un relais sur les sources de financement internationaux.
- L'Etat marocain est consciente de l'importance de la convergence des stratégies pour assurer le statut du parc national comme étant une Aire Spécialement Protégée d'Intérêt pour la Méditerranée.

³ Une analyse des parties prenante s'avère très importante pour mieux savoir les potentialités de chaque partenaire, sa stratégie, projets menés et en cours, les membres actifs, les points forts, les faiblesse, etc

⁴ Une proposition d'une réunion préparative au sein du RODPAL en invitant toutes les associations travaillant dans le Parc National.

Relationnelles :

- *La population doit être représenté par des associations locales et par des représentants des communes rurales qui se trouvent dans le parc National⁵. Il faut donc veiller à intégrer les acteurs les plus aptes à représenter la population du parc⁶.*
- *Les actions des associations et ONG doivent être une contribution et non une substitution au travail de l'Etat⁷.*
- *Renforcement de la communication entre les associations, et les ONGs, et éviter les malentendus avec la population locale⁸.*
- *Le programme de plan de Développement Communal (PDC) mené par l'Agence de Développement Social en partenariat avec le ministère de l'intérieur et les communes rurales doit tenir en compte le Parc National et intégrer le volet environnemental et les spécificités du Parc dans le diagnostic socio-économique.*

Législatives :

- *Améliorer et renforcer la coordination entre les différentes administrations à travers l'appui à la direction du Parc pour la facilitation de la communication et la transmission des informations concernant les délits qui sont commis dans la zone du Parc⁹ ;*
- *La direction du Parc National doit se mobiliser et se coordonner avec la délégation de la pêche maritime et la marine royale pour l'application rigoureuse des lois pour lutter contre l'utilisation de la dynamite et interdire le chalutage surtout dans le Parc.*
- *Sensibiliser et informer les différents acteurs associatifs de l'application rigoureuse des lois de pêche, et qu'ils doivent concevoir des dossiers sur les délits commis et les remettent à la direction du Parc pour qu'ils les transmettent aux autorités compétentes.*

⁵ Préparation d'une liste exhaustive de nombre de communes, douars, des associations, coopératives, de la population, des gîtes,etc. qui se trouvent dans le Parc National d'Al Hoceima

⁶ Au cours de la discussion, le représentant de l'association GEOD, a considéré que le président d'une association locale équivaut en terme de représentativité un président d'une commune rural

⁷ Le cas d'une ONG espagnole « MPDL », qui a travaillé depuis longtemps dans le parc national sans respecter les normes des panneaux à mettre dans la zone protégé et sans une vraie concertation avec la direction du Parc National.

⁸ Un problème de réservation dans les Gîtes a été soulevé, et manque de coordination et de communication peut engendrer de perte de confiance de la population envers toute action de développement durable, (le cas des deux ONGs MPDL et ACTLC dans le domaine du tourisme rural).

⁹ Le manque des moyens financiers et humains pour assurer le suivi et le contrôle de toute la zone côtière du parc national.

PLAN D'ACTION PRIORITAIRE :

Projet et /ou Action	Population ciblée	Responsable de l'activité proposé	Période
<p>Une liste des intervenants dans le parc national :</p> <p>Nom de l'association, coordonnées : Tél, fax et email</p>	<p>Les associations ;</p> <p>Les coopératives ;</p> <p>Les communes rurales ;</p>	UICN	
<p>Analyse bibliographique :</p> <p>documentation sur le Parc National, Plan de Développement du douar, plan d'aménagement, plan de gestion actualisé sur 3 ans, carte....etc</p>	<p>La direction provinciale des eaux et forêts ;</p> <p>Associations</p>	<p>UICN</p> <p>Direction du Parc National</p>	
<p>Système d'Information Géographique (SIG) :</p> <p>Termes de Références (TDR).</p>	<p>Les associations</p> <p>Les différents établissements et directions travaillant dans le Parc National</p>	<p>Pr. Melhaoui Mohamed</p> <p>Mr. Kouass Hamid</p>	
<p>Diagnostic et Analyse des parties prenante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des fiches d'entretien • Analyse DAFO : Avantage, Faiblesse, Opportunité et les Menaces • Organisation des réunions avec les interlocuteurs 	<p>Les associations et les coopératives travaillant dans le PANH</p>	UICN	
<p>Etude historique et culturelle et l'archéologie du Parc :</p>		<p>Pr. OUNYA</p> <p>M. JETTARI Med</p>	

<p>- <u>Etude socio-économique des pêcheurs artisanaux :</u></p>	<p>Les pêcheurs artisanaux du Parc</p>	<p>- UICN - AGIR (Mr. NIBANI Houssine)</p>	
<p>- <u>Etude Agronomique et environnementale :</u></p>	<p>Agriculteurs du Parc National</p>	<p>Plan de développement du douar ; Plan de Développement communal.</p>	
<p>- <u>Etude Ornithologique et l'Ecologique du PANH :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Etude sur les différentes espèces des oiseaux à conserver pour un développement durable du parc (cas de balbuzard pêcheur, Goéland d'Audouin) ; • Etude et analyse bibliographique et collecte des données sur les différentes espèces végétales du parc ; 	<p>Les associations (GEOD, AGIR, ASVT, AZIR, RODPAL)</p>		
<p>- <u>Etude géologique du parc :</u></p>		<p>Dr. AZZOUZ Omar Directeur de l'ENSA d'Al hoceima</p>	
<p>- <u>Etude de Gestion Intégrée des Zones côtières :</u></p>		<p>Pr. SBAI</p>	
<p>- <u>Conception de la charte environnementale :</u></p>		<p>UICN</p>	
<p>- <u>Etude sur la capacité d'accueil :</u> l'impact humain sur la partie terrestre et marine :</p>			

<p>- <u>Etude touristique responsable</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tourisme responsable marin : (conception d'un dossier sur le tourisme et le secourisme marin) • Tourisme durable terrestre 		<p>ACTLC, MPDL, UICN, Seo BirdLife</p>	
--	--	--	--

Hicham BOUZIANE
 Coordonnateur local de l'Union Internationale
 pour la Conservation de la Nature (UICN)
hicham_ena@yahoo.fr
 GSM : 0661369969

Annexe 1 : La Liste des participants :

Nom et Prénom	Institution & établissement	Téléphone Fixe, GSM	Adresse E-mail	24	25	26	27
EZ-ZAHER Ahmed	Directeur du PANH	0664685131	Ahmed3783@hotmail.com	X	X	X	X
MESSAOUDI Hakim	Association GEODE	0661869597	Messaoudi.hakim@gmail.com	X	X		X
ABDEL HAMID Tawfik	Réseau RODPAL	0661438289	Rodpal_parc@yahoo.fr	X	X		X
Mimoun OUKHIAR	Délégation du Tourisme	0538981185	moukhiar@tourisme.gov.ma	X	X	X	X
NIBANI Houssine	Association AGIR et AESVT	0662024503	agirnibani@gmail.com	X	X	X	X
Hicham BOUZIANE	Coordinateur local UICN	0661369969	Hicham_ena@yahoo.fr	X	X	X	X
DURAND Léa	Stagiaire IPADE/AGIR		leadurand@hotmail.com	X	X	X	X
Abdelwahed KAIKAI	Association AGIR	0662060562	Akaikai30@gmail.com		X		X
Rachid MAJJOUT	ACTLC	0668599591	rmajjout@actlc.org	X	X	X	X
EL KHATTABI Rachid	Association AZIR	0678395497	Khattabi_rachid@yahoo.fr	X	X	X	X
BALLOT Rifat	Association AZIR	0673595095	Rifaat20@hotmail.com		X		
Khadija Haboubi	Ecole Nationale de Science Appliquée ENSA	0662570971	Haboubi72@hotmail.com		X		
ELANDALOSSSI Mohamed	Association AZIR pour la protection de l'environnement		mohazir@hotmail.com	X	X	X	X
TALLIH Abdellaziz	Association ROUADI pour l'environnement et le développement	0662531352	laaziz-64@hotmail.com	X	X	X	X
EL BOUZIDI Ilyas	Talayossaf		ilyas-maroc-@hotmail.com	X			
MAAMAR Adil	Technicien du PNAH	0661914330	forestier-maamaradil@hotmail.co	X	X		
JEUDY DE GRISSAC Alain	UICN-Med	0675741467	alain.jeudy@iucn.org	X	X	X	
JABRAN Mohamed	DREFL CD.NE SEAP Al Hoceima		jabran252002@yahoo.fr	X	X	X	X

ABARKACH Abdennadi	Division des parcs et des réserves naturelles		abdennadi@yahoo.fr	X	X		
PEREZ-NIEVAZ Pablo	Fondation IPADE	0661487713	marruecos.pesca@fundacion-ipad	X			X
HASSOUNI Moustapha	Association Tifaoune Adouz		tifaoun-adouz@hotmail.com	X			X
DIRA Abdel Hakim	Directeur général du syndicat de pêche artisanale	0618719344		X		X	X
EL IDRISSE Fikri	Association Inwaran	0670189795		X			X
BOUJAADA Ali	Association AIDC Izamourren	0666518843		X		X	X
ETTAHIRI Ayad	AESVT section Al Hoceima	0610401077	ett_ay@yahoo.fr	X		X	X
LABHAR Khalid	GEODE Groupe d'études ornithologiques au Rif Central	0668201629	k.labhar@gmail.com	X			
ELKALALI Ahmed	DPA d'Al Hoceima		ahlkallali@yahoo.fr	X			
LAHFABI Hassan	Chef de centre de développement forestier d'Al Hoceima	0661047230		X			
EMESSAOUDEN Almountas	Chef de département de pêche à l'ITPM d'Al Hoceima		votz40@yahoo.fr	X			
INIGO Ana	SEO / Bird Life		ainigo@seo.org	X	X		
Jorge J. ORUETA	SEO / Bird Life		jorueta@seo.org	X	X	X	X
ELGHOULAM Youssef	Ingénieur Halieutique DPM Al Hoceima	0673996020	elhoulam.youssef@mpm.gov.ma		X	X	X
NAARI Abdelkarim	SPA (syndicat de pêcheurs d'Al Hoceima)	0654209174			X	X	X
DIRAHBDEL Hakim	SPA	0618719344			X		
TRIAIY Rafel	IME/SOM		busqueret@telefouica.net		X		

ARGRÜELLES Hilagos	Technicienne CMA (Andalousie)		Milagros.arguelles.ext@juntadeandalucia.es			X	
EL SEKKAKI Hassan	Province Al Hoceima		msn.hassan@live.fr			X	X
BENALI Rachid	ARDTR (association Rif pour le développement du tourisme rural)	0667496185	riftourisme@yahoo.fr			X	X
RUIZ Yesica	ACTLC		yruiz@actlc.org			X	X
BENAYAD Mohamed	Association Rif pour le développement et le tourisme durable (ARDTR)	0666200428	riftourisme@yahoo.fr www.riftourisme.com			X	X
GOMEZ-LIMON Javier	EUROPARC - Espagne		javiergl@europarc.es.org			X	
MENIOUI Mohamed	Institut scientifique à Rabat	0662383852	Mohamed.menioui@gmail.com			X	
KAOUASS Hamid	Université Mohamed 1 Oujda	0668146581				X	
CHEDDI Mohamed	Etudiant		Mo-ha-med28@hotmail.fr				X
DEL MANZANO Ana	Coordinatrice de projet MPDL		Marruecos.tec2@mpdl.org				X
SANTIAGO Sanz	Chef de Mission MPDL au Maroc		marruecos@mpdl.org				X

Annexe 2 : Programmes des Ateliers

Programme des Ateliers du Parc National d'Al Hoceima

- 1. Espèces menacées et stratégie de conservation: le Goéland d'Audouin**
- 2. Espèces menacées et stratégie de conservation: le Balbuzard Pêcheur**
- 3. Tourisme responsable : Planification stratégique**
- 4. Communication entre les acteurs et le Parc National d'Al Hoceima**

24-27 Mars 2010

Lieu de réunion : Espace Mirador, Al Hoceima.

Introduction:

Le Parc National d'Al Hoceima (PNAH) bénéficie de l'appui d'un grand nombre d'acteurs et d'organisations, nationales ou internationales. C'est le cas des projets *Appui à la mise en marche du Parc National d'Al Hoceima*, (mis en oeuvre par SEO/BirdLife et financé par l'AECID) et *Améliorer la gestion du Parc National d'Al Hoceima*, (mis en oeuvre par l'UICN et financé par l'OAPN).

SEO Birdlife et l'UICN proposent la réalisation d'une série d'ateliers et de rencontres ayant pour sujet commun la conservation et l'utilisation durable des ressources au PNAH,

Quatre ateliers sont proposés pour les journées du 24 au 27 Mars 2010, Ils devraient permettre de rassembler les experts de la conservation des espèces et les responsables de la gestion du territoire pour débattre sur les différents thèmes proposés.

Le deux premiers ateliers concerneront les plans d'action de deux espèces menacés et patrimoniales de la Méditerranéenne pour lesquelles le PNAH constitue un site privilégié et essentiel pour leur survie : le balbuzard pêcheur et le goéland d'Audouin.

Le troisième atelier discutera la notion de tourisme responsable concernant les interactions entre les activités humaines en relation avec le tourisme et la conservation des espèces de faune et de flore, le patrimoine naturel et culturel ou les paysages. Cet atelier bénéficiera en particulier des conclusions des deux précédents.

Un quatrième atelier est proposé pour définir les relations à respecter entre tous les acteurs développant des activités dans la zone du PNAH et l'administration du PNAH, en terme de définition des activités, d'autorisation, d'information et de publication. A partir d'un inventaire permanent des acteurs, une charte des relations avec la Direction du PNAH devrait être adoptée et entérinée.

Objectifs:

Les principaux objectifs sont les suivants :

Atelier 1 et 2 :

- Discuter et accorder des stratégies de conservation du Balbuzard pêcheur et du Goéland d'Audouin dans le cadre des Plan d'Action Spécifiques.
- Explorer les possibilités d'observation des espèces patrimoniales du PNAH dans le cadre d'un tourisme responsable et respectueux.
- Faciliter un forum de compréhension et discussion pour améliorer les outils de gestion du PNAH et la conservation des espèces clés.

Atelier 3

- Discuter la notion de tourisme responsable et son approche stratégique, les critères à prendre en compte avant de mettre en palce une activité touristique en prenant en compte la conservation des espèces de faune et de flore, le patrimoine naturel et culturel ou les paysages.
- Promouvoir le rôle du PNAH dans sa multiple responsabilité de protéger les valeurs naturelles et de promouvoir à travers un tourisme responsable une jouissance du patrimoine naturel et une utilisation durable des ressources au profit des populations locales.
- Appuyer les secteurs émergents pour assurer le développement d'un tourisme responsable compatible avec les objectifs de conservation.

Atelier 4

- Définir le mécanisme de communication entre les acteurs et la Direction du PNAH afin d'améliorer la gestion et la conservation du site et de promouvoir des activités durables.
- Sur la base des discussions, adopter un accord sur le mécanisme de communication obligatoire pour tous les acteurs.

Toutes les séances auront lieu en français, mais des formules de communication seront proposées pour faciliter la participation d'intervenants étrangers.

Agenda :

Jour 1	– Accueil des participants
9:00-9:30	Ouverture de l'atelier Mot de bienvenue et contenu des Ateliers. (Ahmed Ez- Zaher, Directeur PNAH) - Présentation des participants, objectifs, méthode de travail et résultats attendus (SEO et UICN)
	Session 1: Atelier de travail sur un Plan d'Action Stratégique pour le goéland d'Audouin
9:30 – 10:30	Coordination : Jorge F. Orueta, SEO /Bird Life - Présentation : La distribution, l'abondance et l'état des populations de la région - Présentation : Législation et accords internationaux

10:30-11:00	Pause Café
11:00-13:00	<p>Développement du PAS pour la conservation du goéland d'Audouin</p> <p>Présentation. Formulation des objectifs et des buts de PAS. Jorge F. Orueta, SEO /Bird Life</p> <p>Inauguration du débat:</p> <p>Sites et des habitats d'importance (y compris les zones de nidification et d'utilisation de l'habitat)</p> <p>Identification et liste des menaces</p> <p>L'identification et la définition des priorités pour les stratégies de gestion.</p>
13:00-14:00	Déjeuner
14:00-15:00	Session 2 Suite
15:00-15:30	Pause Café
14:45-16:00	Suite de débat: PAS pour la conservation du goéland d'Audouin
16:00-16:15	Pause Café
16:15-17:00	Suite du débat: PAS pour la conservation du goéland d'Audouin
17:00-18:00	Discussion
18:05	Fin de la session.

Jour 2	Session 2: Atelier de travail sur un Plan d'Action Stratégique (PAS) pour le Balbuzard pêcheur
9:00 – 10:30	<p>Coordination : Jorge F. Orueta, SEO /Bird Life</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation : La distribution, l'abondance et l'état des populations de la région - Présentation : Législation et accords internationaux
9:30- 10:30	<p>Session 1 Atelier de travail sur un Plan d'Action Stratégique (PAS) pour le Balbuzard pêcheur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination : Jorge F. Orueta, SEO /Bird Life - Présentation : La distribution, l'abondance et l'état des populations de la région - Présentation : Législation et accords internationaux
12:00-1:00	Développement de la Stratégie


	<p>- Présentation : Formulation des objectifs et les buts du SAP. Jorge, SEO /Bird Life</p> <p>Suite de débat:</p> <p>Sites et des habitats d'importance (y compris les. zones de nidification et d'utilisation de l'habitat)</p> <p>Identification et liste des menaces</p>
1:00-14:00	Déjeuner
14:45-16:00	Suite de débat: PAS pour la conservation du balbuzard pêcheur
16:00-16:15	Pause Café
16:15-17:00	Suite du débat: PAS pour la conservation du balbuzard pêcheur
17:00-18:00	Discussion
18:05	Fin de la session.

Jour 3	Session 3 Tourisme Responsable. La planification stratégique intégrée à la destination PNAH.
9:00 – 10:00	<p>- Présentation : Que veut dire un Tourisme Responsable?</p> <p><i>Milagros Argüelles Hernández, Junta de Andalucia, Espagne</i></p> <p>- Présentation : “Réseaux de destination touristique durable”</p> <p><i>Prof. Mohamed Menioui, Institut Scientifique, Rabat</i></p>
10:00-11:30	<p>Tables rondes sur les meilleures pratiques.</p> <p>Gestion des initiatives de tourisme à travers l'élaboration de protocoles pour un tourisme responsable concernant les mammifères marins, les tortues marines et les oiseaux en voie de disparition.</p> <p>Présentation. Expériences d'autres régions à l'adoption de mesures pour l'observation des mammifères marins et autres espèces</p> <p><i>Mike Riddell, Président de l'Association RIMMO</i></p>
11:30-12:00	Pause Café
12:00- 13:00	<p>Session 3 Suite: Tourisme Responsable</p> <p>- Présentation : Bénéfices du tourisme dans les zones rurales (impacts positifs et négatifs sur la société rurale).</p> <p><i>Jorge Orueta, SEO/Birdlife</i></p> <p>- Présentation. Capacité de charge sur le milieu naturel concernant une utilisation</p>

	<p>touristique: définition des indicateurs de base.</p> <p><i>Javier Gómez-Limón García, Oficina Técnica de EUROPARC-España</i></p>
13:00-14:00	Déjeuner
14:00-15:00	<p>Tables rondes sur les meilleures pratiques.</p> <p>Gestion des initiatives de tourisme à travers l'élaboration de protocoles pour un tourisme responsable sur :</p> <p>Vestiges, sites religieux et activités culturelles</p> <p>Présentation. Développement rural et tourisme soutenable dans le PNAH</p> <p><i>Andreu Bruch, ACTLC, Espagne</i></p>
15:00-16:00	<p>Tables rondes sur les meilleures pratiques.</p> <p>Gestion des initiatives de tourisme à travers l'élaboration de protocoles pour un tourisme responsable sur:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chemins de randonnée et de la mer (accès public). - Considérations générales pour la stratégie de tourisme responsable.
16:00- 17:00	Pause Café

Jour 4	Session 4: Communication entre les acteurs et le PNAH
09:00 – 09:30	<p>Coordination UICN</p> <p>Présentation: Identification des acteurs, communication avec le Parc National, mise en commun des projets et des programmes de travail dans le PNAH.</p>
09 :30-10 :30	<p>Débat. les initiatives et expériences développées par les acteurs locaux, nationaux et internationaux pour la conservation et le développement rural : la coordination et la coopération</p> <p>Définition d'actions communes et de priorités.</p>
10:30-11:00	Pause Café
11:00-12:00	Discussion et adoption des règles de base à respecter dans le cadre de toute activité dans le PNAH
12:00-13:00	<p>Conclusions finales des 4 ateliers</p> <p>Recommandations pour les prochains ateliers</p>

Annexe 3 : la lettre d'Invitation


Ministère de la Mer
Haut Commissariat aux Eaux et Forêts
et à la Lutte Contre la Désertification
Direction Nationale des Eaux et Forêts
et de la Lutte contre la Désertification du Nord-Est
Direction Provinciale des Eaux et Forêts
et de la Lutte Contre la Désertification d'Al Hoceima
Le Directeur

N° **1036/DREFLCD-NE/DPEFLCD-Ho/PNAH** Al Hoceima, le 23 Mars 2010

Pour

Monsieur le Président de l'Association des Pêcheurs Artisanaux à Baclès

Objet : Invitation aux ateliers organisés par le Parc National d'Al Hoceima

Dans le cadre des projets d'appui et de développement du Parc National d'Al Hoceima (PNAH), mis en œuvre par SEO/BirdLife et l'UICN et financés par l'AECID et l'OAPN, la Direction du PNAH organise en collaboration avec ses partenaires quatre (4) ateliers du 24 au 27 Mars 2010 et qui porteront sur les thèmes suivants:

- Les deux premiers ateliers concerneront les plans d'action des deux espèces menacées et patrimoniales du PNAH à savoir le Balbuzard Pêcheur et le Goéland d'Audouin ;
- Le troisième atelier portera sur la discussion de la notion de tourisme responsable en relation avec la conservation des espèces de faune et de flore, du patrimoine naturel, culturel et paysager. Cet atelier bénéficiera en particulier des conclusions des deux précédents ateliers.
- Le quatrième atelier est proposé pour définir les relations à respecter par l'ensemble des acteurs développant des activités dans la zone du PNAH et la Direction du PNAH, en terme de définition des activités, d'autorisation, d'information et de publication. A partir d'un inventaire permanent des acteurs, une charte des relations avec la Direction du PNAH devrait être adoptée et entérinée.

A cette occasion nous avons l'honneur de vous inviter à ces ateliers ou désigner un représentant de votre département pour participer aux travaux des dits ateliers qui se dérouleront du 24 au 27 Mars 2010 au siège de l'Espace Mirador à Al Hoceima.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur nos plus sincères salutations.

PJ : Programme des ateliers



Annexe 4 : les photos des ateliers

